commune de vex 01

ZONE RESERVEE
partie inférieure de la commune - Vex

Vex

Périmètre de la zone réservée

échelle 1/2'000

Décidé par le Conseil municipal de Vex en séance du 03.02.2016

Le Président **La Secrétaire**

A titre indicatif

Zone à bâtir

- Zone village
- Zone extension village - (0.80)
- Zone habitation forte densité A - Vex (0.60)
- Zone habitation moyenne densité A - Vex (0.40)
- Zone habitation moyenne densité B - Vex (0.35)
- Zone habitation faible densité A - Vex (0.25)
- Zone habitation faible densité B - Vex (0.20)
- Zone habitation faible densité C - Vex (0.20)
- Zone habitation faible densité D - Les Mayens de Sion (0.10)
- Zone mixte C
- Zone constructions et installations d'intérêt public A
- Zone constructions et installations d'intérêt public B
- Zone constructions et installations d'intérêt public C
- Zone constructions et installations d'intérêt public D
- Zone camping A
- Zone camping B
- Zone dépôt matériaux et déchetterie
- Zone à aménager

Autres zones

- Aire forestière

Autres

- Limite communale
- Ligne HT

596600 596800 597000 597200

119000 118800 118600 118400 118200 118000 117800 117600 117400 117200 117000

595800 596000 596200 596400 596600 596800 597000 597200